

*Création d'emploi**[Français]*

M. Michel Veillette (Champlain): Monsieur le président, il semble que l'opposition se plaise à donner à la Chambre une vue extrêmement biaisée de la situation réelle des travailleurs canadiens. C'est bien beau de faire le compte des mises à pied, mais lorsqu'on met ensemble les mises à pied temporaires et les mises à pied permanentes, on arrive à une image déformée. Je ne dis pas qu'il ne faille pas prendre les mises à pied au sérieux, mais je précise. Tâchons de savoir de quoi on parle.

L'opposition a également déclaré, monsieur le président, qu'il n'existe pas de projets de création d'emplois pour contrer les récentes mises à pied. L'opposition s'est-elle informée au sujet de tous les programmes actuellement en vigueur? Je dois préciser que certains d'entre eux sont relativement nouveaux. Les projets de services communautaires du Canada ou PSCC ont été lancés il y a environ un an. Ils offrent aux personnes sans emploi un travail agréable dans le secteur des services bénévoles et communautaires. Le programme s'adresse particulièrement aux femmes, aux autochtones, aux jeunes et aux handicapés, en un mot à ceux qui ont de la difficulté à se faire réembaucher. De fait, durant la première année de fonctionnement, 70 p. 100 des participants étaient des femmes, 50 p. 100, des jeunes, 10 p. 100, des autochtones et 10 p. 100, des handicapés physiques.

Le programme offre au projet des fonds d'amorce qui leur permettent de trouver d'autres sources et de s'autofinancer. Les crédits servent à payer les salaires et d'autres frais généraux nécessaires. Le budget de 11 millions de dollars des PSCC pour 1980-1981 provient de crédits de 34 millions approuvés par le Cabinet pour les trois années que durera le programme. Durant la première année du programme, les demandes de subventions pour les PSCC ont été très nombreuses. Les gens aiment ce programme; il touche les collectivités à la base et s'occupe d'importants projets pour notre environnement social. Les projets vont des installations de réadaptation aux garderies de jour pour les enfants dont les mères travaillent. En un sens, monsieur le président, ce programme accorde son appui à deux objectifs sociaux différents en même temps: il assure un revenu et de la formation aux chômeurs, particulièrement à ceux qui ont toujours eu de la difficulté à trouver de l'emploi. Mais il fournit également les fonds nécessaires pour des projets valables et qui touchent la base en vue d'améliorer la qualité de la vie de toute la collectivité. Ceci est important, monsieur le président, parce que de nombreux Canadiens s'imaginent que le gouvernement fédéral est un organisme lointain, peu intéressé à la vie quotidienne des gens. Ce n'est pas vrai. Les programmes comme celui des PSCC le prouvent. Lorsque j'entends des discussions sur les garderies de jour, je constate que jamais les gens ne mentionnent la participation du gouvernement fédéral.

Comme exemple, dans le centre-ville de Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le *Rochford Square Child Care Centre* offre des services qui ne sont pas actuellement disponibles ailleurs. Ce centre répond aux besoins des personnes qui travaillent par postes, car il accepte les enfants à partir de 6 h 30. De plus, les parents peuvent prendre leur repas du midi avec leurs enfants, et au besoin un souper est servi aux enfants dont les parents doivent travailler tard. L'horaire et le programme offerts répondent aux besoins des bébés, des jeunes enfants et de leurs parents qui travaillent, en mettant l'accent

sur les familles monoparentales ou les familles qui reçoivent de l'aide sociale. A la fin de la période de financement de trois ans, on prévoit que la garderie sera autonome et pourra compter 30 enfants. Ce sont des projets importants, monsieur le président, dans une société où de plus en plus de femmes se joignent à la population active. Durant la décennie 1980, leur participation à la population active sera importante, et le besoin de ce genre de garderies croîtra également. Au total, 30 projets représentant \$721,000 ont été financés aux termes des PSCC en vue d'aider des activités relatives à la présentation de services de garderie de jour.

Monsieur le président, la consécration de cette année comme l'Année internationale des personnes handicapées a rendu le public conscient des problèmes qu'affrontent les handicapés. Ces problèmes, les handicapés les rencontrent à la maison, au travail et dans la collectivité elle-même. A Saskatoon, un projet appelé *Very Much a Part of the Picture* est à l'œuvre pour aider les arriérés mentaux. Le but de ce projet est de créer un bassin de jeunes volontaires destinés à travailler auprès de ces personnes, pour les préparer à faire face à la vie d'une façon productive et positive. Il s'agit de développer chez ces gens des habiletés que nous prenons tous pour acquises, habiletés qui sont nécessaires pour vivre en société. Les jeunes qui participent au projet comme professeurs ou conseillers apprendront l'art de l'éducation publique. Ils acquerront également des connaissances dans les domaines de l'organisation et de la gestion.

Les handicapés ne sont pas les seules personnes qui ont attiré l'attention au cours des derniers mois. Dans notre société vieillissante, nous devenons de plus en plus conscients du rôle que les personnes plus âgées jouent au pays. J'ai entendu l'expression «les gens de l'âge d'Or» plusieurs fois dernièrement. Monsieur le président, à mon avis, c'est une expression que je n'aime pas. Elle donne une fausse impression de richesse. J'aime mieux l'expression «personnes du troisième âge». Monsieur le président, il y a aussi l'expression anglaise *senior citizen*, c'est aussi mal. C'est comme si, monsieur le président, le monde n'appartenait qu'aux «junior citizens». Malheureusement, il arrive trop souvent que les personnes âgées soient placées sur une tablette, abandonnées là, seules. Les personnes âgées aujourd'hui sont des citoyens actifs et intéressés à leur collectivité, prêts à partager leurs connaissances et leur expérience.

Le YM/YWCA de Moose Jaw, Saskatchewan, avec l'aide d'un PSCC, a élaboré un certain nombre de programmes à l'intention des personnes âgées et aura recours à leur expérience en les embauchant une fois les programmes en place. Des programmes comprenant de la natation, des exercices, de l'information sur la nutrition et sur la prévention de la criminalité dont sont victimes les personnes âgées seront intégrés aux activités régulières. Si possible, les classes seront données dans les foyers pour personnes âgées, les groupes religieux et d'autres organismes, et menées par des bénévoles. A cette fin, les travailleurs du PSCC recruteront également des bénévoles et leur fourniront la formation voulue.

Le YM/YWCA mettra sur pied le service *Phone a Friend* à l'intention des personnes âgées vivant seules afin de leur fournir un contact social avec la collectivité et d'aider celles qui sont confinées à leur foyer. Le son d'une voix amicale au téléphone chaque jour et l'assurance d'avoir un ami à appeler